

Communiqué de presse

Le cri des prisonniers résonne dans le cœur des musulmans après la décision de l'entité juive de mettre en œuvre des procédures d'exécution

(Traduit)

Le ministre de la Guerre et le soi-disant ministre de la Sécurité nationale de l'entité juive ont annoncé le début de la mise en œuvre de la loi sur la peine de mort pour les prisonniers accusés d'avoir commis des meurtres. Cette annonce intervient « après que le commandant du Commandement central de l'armée d'occupation, Avi Bluth, a signé un amendement à un décret militaire concernant la Cisjordanie » (Raya Network). L'approbation de cette décision par la Knesset n'était pas suffisante pour appliquer la loi en Cisjordanie, qui n'est pas directement soumise au droit civil. Cet amendement, publié en vertu d'un ordre militaire, permet d'appliquer la loi au sein des tribunaux militaires opérant en Cisjordanie.

Ces procédures constituent l'application concrète de la loi adoptée par l'entité en vue d'exécuter les prisonniers palestiniens. Il s'agit là d'un dernier avertissement, qui fait entendre une nouvelle fois la voix des prisonniers, dans l'espoir qu'elle parvienne aux oreilles de la Oumma afin qu'elle se mobilise pour les sauver, animée par la compassion, le sens de l'honneur et la jalousie protectrice envers le sang des musulmans et de leurs prisonniers.

Ce cri ne s'adresse pas à une autorité s'accrochant aux accords d'Oslo perfides, même si toute la Palestine est perdue, son peuple anéanti et ses habitants contraints de fuir !

Ce cri ne s'adresse pas aux régimes qui ont soutenu l'entité usurpatrice depuis le jour où elle s'est emparée de la Terre Bénie jusqu'à ce jour, régimes qui ont déclaré la guerre à quiconque s'oppose à elle ou songe même à lui nuire. Ce sont des régimes qui exécutent des musulmans chez eux, les assassinent et les oppriment pour la seule raison qu'ils portent la religion d'Allah dans leur âme, leur cœur et leurs actes. Ce sont des dirigeants qui ont rivalisé avec les Juifs dans leur hostilité envers les croyants.

Cet appel ne s'attend pas à ce que s'ouvrent pour lui les portes des Nations Unies, de la communauté internationale ou des puissances occidentales et orientales qui ont créé cette entité, ouvert la voie à son existence et continuent de la soutenir, en

lui fournissant tous les moyens d'oppression et de meurtre qui s'abattent sur le peuple palestinien.

Ce n'est pas un cri qui résonne dans les oreilles, non, mais un cri qui jaillit du cœur d'une seule Oumma qui considère le Masra (lieu du Voyage nocturne du Prophète Muhammad (saw)) et les terres qui l'entourent comme une terre bénie, purement islamique, appartenant aux musulmans, où le sang du peuple palestinien a la même valeur que celui des habitants de Bagdad, du Caire, d'Ankara, d'Islamabad, de La Mecque et de Médine.

C'est un cri qui résonne dans le cœur d'une Oumma qui craint le châtement et la colère d'Allah si elle tarde à libérer Al-Quds, ses captifs et son peuple des griffes de la mécréance, et qui s'efforce d'expier ses décennies d'inaction, en espérant qu'Allah acceptera le repentir de ceux d'entre eux qui ont failli à leur devoir !

C'est un cri lancé à la ferveur des armées et à ceux qui ont le pouvoir d'agir mais restent inactifs, dans l'espoir que le sang bouillonne dans leurs veines alors qu'ils sont témoins des potences déjà érigées pour leurs frères.

C'est un cri qui refuse toute obéissance à un dirigeant ayant désobéi à Allah en Palestine et dans toutes les questions relatives à Allah (swt). Il rejette la crainte de l'oppression des tyrans, l'attachement aux biens matériels éphémères et aux intérêts dépassés.

C'est un cri de foi et d'Islam, un cri provenant d'une Oumma dont la paix est une, dont la guerre est une, dont le sang est un, et dont les prisonniers sont un. C'est une Oumma dont la parole doit s'unir autour du Livre d'Allah et de la Sunna de Son Messager (saw), et qui doit piétiner les trônes qui l'ont enchaînée pendant des décennies, l'empêchant de mener la bataille pour la victoire, le soutien et la libération des prisonniers et de la Masra. Ce cri atteindra-t-il ceux à qui il est destiné ?

﴿يَا أَيُّهَا الَّذِينَ آمَنُوا اسْتَجِيبُوا لِلَّهِ وَلِلرَّسُولِ إِذَا دَعَاكُمْ لِمَا يُحْيِيكُمْ وَاعْلَمُوا أَنَّ اللَّهَ يَحُولُ بَيْنَ الْمَرْءِ وَقَلْبِهِ وَأَنَّهُ إِلَيْهِ نُحْشِرُونَ * وَاتَّقُوا فِتْنَةً لَا تُصِيبَنَّ الَّذِينَ ظَلَمُوا مِنْكُمْ خَاصَّةً وَاعْلَمُوا أَنَّ اللَّهَ شَدِيدُ الْعِقَابِ﴾

“O vous qui croyez! Répondez à Allah et au Messager lorsqu’il vous appelle à ce qui vous donne la (vraie) vie, et sachez qu’Allah s’interpose entre l’homme et son cœur, et que c’est vers Lui que vous serez rassemblés. * Et craignez une calamité qui n’affligera pas exclusivement les injustes d’entre vous. Et sachez qu’Allah est dur en punition.” [Al-Anfal: 24-25]

**Bureau des médias du Hizb ut-Tahrir
en Terre Bénie – Palestine**